



**HAL**  
open science

# Le capitalisme racial. Un concept pour analyser le prolétariat racialisé

Claire Burban

► **To cite this version:**

Claire Burban. Le capitalisme racial. Un concept pour analyser le prolétariat racialisé. Migrations et relations inter-ethniques en Europe et en Afrique. Nouvelles approches théoriques et méthodologiques (Université d'automne), Oct 2023, Casablanca, Maroc. hal-04726267

**HAL Id: hal-04726267**

**<https://hal.science/hal-04726267v1>**

Submitted on 9 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le capitalisme racial. Un concept pour analyser le prolétariat racialisé.<sup>1</sup>

---

**Claire Burban**

Doctorante en géographie sociale, UMR ESO 6590 - CNRS, Nantes. @ : [claire.burban1@univ-nantes.fr](mailto:claire.burban1@univ-nantes.fr)

Objet : Support texte de la présentation pour l'Université d'automne « Migrations et relations inter-ethniques en Europe et en Afrique. Nouvelles approches théoriques et méthodologiques ».

*Mots-clés de la présentation* : *capitalisme racial, géographie du travail, intersectionnalité, livreurs de repas*

## Plan de la présentation

<b>Propos introductif</b> .....	2
<b>1. Le capitalisme racial, origine et portée heuristique d'un concept : (ré)intégrer la question raciale aux analyses marxistes</b> .....	4
1.1 À la genèse du capitalisme racial, le marxisme noir.....	4
1.2 Un concept présent en filigrane dans la <i>Critical Race Theory</i> (CRT) ... sans en porter le nom.....	5
<b>2. Capitalisme, domination raciale et (sur)exploitation</b> .....	6
2.1 « We can't undo racism without undoing capitalism ».....	6
2.2 Classe et race.....	7
<b>3. La dimension spatiale des rapports sociaux de race : géographie du travail du prolétariat racialisé</b> .....	8
3.1 Travailleurs·euses racialisé·e·s : l'imbrication des inégalités.....	8
3.2 Géographie du travail, capitalisme racial et intersectionnalité.....	9
<b>4. Capitalisme racial et prolétariat urbain : l'exemple des livreurs de repas des plateformes</b> <b>11</b>	
4.1 Présentation de l'enquête.....	11
4.2 Des travailleurs masculins, racialisés et précaires.....	11
4.3 Les livreurs, du groupe uni au groupe fragmenté.....	13
<b>Conclusion</b> .....	14
<b>Bibliographie mobilisée dans la présentation</b> .....	15
<b>Annexes</b> .....	20

---

<sup>1</sup> Si mon courrier de motivation comportait le terme « dark proletariat », un terme emprunté à W.E.B. Du Bois, je choisis de modifier cette appellation par « prolétariat racialisé » pour la présente proposition. En effet, il me semble que cette terminologie pouvait exclure les inégalités ou discriminations que subissent par exemple les livreurs racialisés, non blancs, originaires des pays du Maghreb, au même titre que les livreurs nés dans des pays d'Afrique de l'Ouest. Ce choix de terminologie s'explique notamment car certaines segmentations internes aux groupes de livreurs (développées dans la quatrième partie, ce que donne également à voir la figure 6 en annexes) sont en partie dues à l'hétérogénéité de leurs profils, dont leur nationalité.

## Propos introductif

Cette présentation propose des pistes de réflexions quant aux liens qui unissent capitalisme, racisme, processus de racialisation et travail. J'interroge plus particulièrement la portée heuristique du concept de capitalisme racial (*racial capitalism*)<sup>2</sup> dans le cadre d'une analyse du prolétariat racialisé, et ce dans le cas français. La première partie présente les origines du concept, à la croisée d'un héritage de la *Critical Race Theory* et d'une révision des théories marxistes. Cet état de la littérature permet de définir le concept. Dans un contexte où les modes de production capitaliste reposent en partie sur la surexploitation d'une main-d'œuvre racialisée, non blanche, qui occupe pour beaucoup des emplois subalternes en France, la deuxième partie illustre plus particulièrement la portée heuristique du concept en précisant les liens qui unissent rapports sociaux de classe et de race. Puis, la troisième partie présente l'intérêt de l'approche géographique pour analyser le travail et appliquer le concept de capitalisme racial. Enfin, pour illustrer mon propos et le rendre plus concret, la quatrième partie repose sur une enquête ethnographique effectuée à Nantes auprès des livreurs de repas des plateformes (*UberEats, Deliveroo*), (Burban, 2022) qui donne à voir une forme de capitalisme racial dans le cadre du capitalisme de plateforme.

Il faut avant tout préciser que le concept de capitalisme racial revêt différentes interprétations selon les contextes politiques, historiographiques, géographiques et les chercheurs·euses qui l'ont mobilisé. Si je fais appel à ce concept pour analyser les emplois populaires et que je l'applique **comme cadre théorique pour comprendre les inégalités sociales, économiques et symboliques dont font l'objet les travailleurs·euses racialisé·e-s dans une perspective de géographie du travail intersectionnelle**, il est également possible de se l'approprier pour d'autres objets d'analyse. Ce concept à une portée heuristique large. Il peut par exemple être mobilisé pour interpréter les héritages de l'exploitation coloniale et esclavagiste qui fondent, reproduisent et perpétuent les inégalités raciales du système économique capitaliste contemporain (Johnson, 2018 ; Kelley, 2017 ; Robinson, 1983). Le capitalisme racial peut également s'avérer propice pour actualiser les travaux des théories critiques de la race (*Critical Race Theory*) qui portent sur l'analyse du système juridique et des cadres législatifs qui produisent un racisme structurel et institutionnel (comme le fait par exemple la géographe R. Wilson Gilmore, 2020).<sup>3</sup> Enfin, ce concept peut également être utilisé pour analyser la manière dont certains mouvements sociaux émergent pour lutter contre les injustices raciales (pour une analyse de sciences politiques du mouvement *Black Lives Matter*, voir Issar, 2021).

---

<sup>2</sup> Une notion théorisée et mobilisée par des chercheurs·euses du marxisme noir (*Black Marxism*) pour pointer les liens profonds entre racisme, inégalités raciales et capitalisme.

<sup>3</sup> Pour des travaux de juristes de la *Critical Race Theory*, voir par exemple *La couleur de la justice* (Alexander, 2010, 2017 pour la traduction française) pour son analyse du système carcéral américain. Voir également la critique de la *colorblindness* de N. Gotanda (1991), ou encore l'essai d'A. Davis « La prison est-elle obsolète ? » (2003, 2021 pour la traduction française). Pour une recension des principales contributions de ce champ, et plus largement des liens et contradictions entre les théories marxistes et celles de la *Critical Race Theory*, se référer (entre autres) à l'article d'I. Aubert (2021).

Ce concept bénéficie d'un regain d'intérêt récent dans les sciences sociales et dans le monde militant. **Il permet de pointer les imbrications historiques entre le racisme et le capitalisme et de penser les rapports sociaux de race comme dissymétriques.**<sup>4</sup> Si nous verrons ci-après (1.) les définitions du concept et sa portée dans le champ scientifique, plusieurs évènements récents permettent d'illustrer les différentes façons dont le « capitalisme racial » peut se manifester dans la sphère sociale. La question raciale occupe récemment une place centrale dans les débats sociaux et politiques. Aux États-Unis, ce sont par exemple les morts des jeunes hommes Afro-Américains Trayvon Martin (2012), Mike Brown (2014) et George Floyd (2020) par des agents des forces de l'ordre qui ont fait naître le mouvement social *Black Lives Matter* en 2013. En France, la mort d'Adama Traoré, décédé en 2016 suite à une interpellation par les forces de l'ordre a fait écho au mouvement social américain et plus récemment la mort de Nahel Merzouk, tué par balle par un agent de police le 27 juin 2023, a concouru à des émeutes dans les quartiers populaires français. Les mouvements sociaux et leurs militant·e·s se sont saisis du concept pour dénoncer les violences policières, le racisme systémique et les discriminations subies par les personnes racialisées. Dans un autre registre, également lié à l'actualité sociale, la crise sanitaire du Covid-19 a quant à elle médiatisé les conditions de vie et de travail des classes populaires, et notamment de ses fractions racialisées. La situation duale entre les « confiné·e·s » et les « non confiné·e·s », alors nommé·e·s « travailleurs·euses essentiel·les », a rendu visible le travail invisible (Gardes, 2022) et les inégalités structurelles entre groupes sociaux, ce qu'observe par exemple F. Vergès :

*« Il y a donc désormais les confiné·e·s et les non-confiné·e·s qui assurent la vie quotidienne des premiers – qui apportent les denrées aux boutiques, qui rangent sur les étagères, nettoient, tiennent la caisse, les éboueurs, les postier·e·s, les livreurs, les conductrices/conducteurs de transport, les femmes de ménage des hôtels et les serveuses/serveurs des hôtels, et tant d'autres. Classe, genre, âge, racialisation, santé traversent les deux groupes mais les non-confiné·e·s sont les plus exposé·e·s.*

[...]

*Ce que soulignais ici, c'est la permanence d'une structure : **ce qui rend la vie possible en temps "normal" comme en temps de pandémie, ce n'est pas seulement l'exploitation, mais l'invisibilisation du travail effectué par des millions de femmes, mais aussi d'hommes** ».*

- F. Vergès, 29 mars 2020.

En outre, la réforme des retraites du gouvernement Borne a suscité un mouvement d'opposition de plusieurs mois, à l'hiver et au printemps 2023 en France. L'un des principaux arguments des opposant·e·s à la réforme portait là aussi sur la vulnérabilité accrue des travailleurs·euses des classes populaires (employé·e·s et ouvriers·ères), qui occupent des emplois aux niveaux de rémunérations faibles (et qui cotisent donc de manière moindre pour leurs pensions de retraites), marqués par une forte pénibilité. Ce mouvement social souligne ainsi les inégalités hiérarchiques de classe, de genre et de race dans le monde du travail ou, en d'autres termes, pointe les vulnérabilités différenciées à une mort prématurée entre individus ou groupes sociaux (Vergès, 2020). D'autres mobilisations et grèves comme la grève du personnel de nettoyage de l'hôtel *Park Hyatt* Vendôme en 2018, la grève des femmes de chambre de l'hôtel *Ibis* Clichy-Batignolles d'une durée de vingt-deux mois (de juillet 2019 à mai 2021), ou encore les grèves et manifestations des livreurs des plateformes sont elles aussi devenues emblématiques tant elles ont pointé les recours à la sous-traitance et à la surexploitation d'une main-d'œuvre majoritairement racialisée dans les secteurs du

---

<sup>4</sup> Bien que la prétendue existence de races biologiques ait été réfutée depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le racisme, lui, perdure et est source de nombreuses inégalités pour les personnes et groupes sociaux qui le subissent (violences verbales ou physiques, discriminations à l'embauche et dans l'accès au logement, « plafond de verre » qui entrave les possibilités d'ascension professionnelle, entre autres). Depuis l'émergence de la géographie radicale états-uniennes dans les années 1970 et de son héritage, la géographie sociale étudie ces rapports sociaux de race, les inégalités et rapports sociaux de domination qui les sous-tendent. Plus récemment, le terme « racialisation » est fréquemment utilisé pour exprimer les « assignations à », inégalités et discriminations dont les individus ou groupes perçus comme racialement différents du groupe localement dominant peuvent faire l'objet (par rapport à leurs couleurs de peau, leurs religions, etc.), (Brun, Cosquer, 2022). L'usage de ce terme permet donc de souligner comment la racialisation « produit une "condition sociale" (Mazouz, 2020) forgée par le privilège blanc ou l'expérience de formes diverses de domination, d'exploitation et d'oppression en raison de l'assignation raciale d'un individu ou d'un groupe » (Brun, Cosquer, 2022 : 28).

nettoyage, de l'hôtellerie, et plus largement dans les emplois subalternes, peu valorisés financièrement et symboliquement.

Pour ma part, l'intérêt pour ce concept a émergé à la fin de mon mémoire de Master 2, lequel portait sur le capitalisme de plateforme et la division du travail populaire, et plus particulièrement sur les livreurs de repas (*UberEats, Deliveroo*). Si ce mémoire analysait une fraction d'emplois populaires à large majorité racialisée, la thèse que je réalise porte quant à elle plus largement sur une **géographie du travail populaire dans les centres-villes, que je saisis à partir de l'étude de deux fractions de groupes socio-professionnels à large majorité racialisé, situés au cœur des agglomérations urbaines que sont les livreurs de repas et de courses et les agent-e-s d'entretien**. J'interroge la dimension spatiale, d'une part, de l'organisation de ces groupes populaires qui travaillent au sein des espaces centraux et, d'autre part, des divisions sociales, genrées et raciales propres à ces groupes. Mon analyse porte notamment sur les ressorts sociogéographiques de la visibilité et de l'invisibilité de ces groupes, en lien avec l'organisation spatio-temporelle du travail, l'appropriation d'espaces publics et privés, la constitution de collectifs et les éventuelles formes de résistance. Autrement dit, j'adopte une perspective de géographie intersectionnelle et critique pour disséquer les modalités de production et d'appropriation d'espaces populaires au sein des espaces urbains les plus valorisés financièrement et symboliquement. Cette thèse s'inscrit finalement dans un contexte épistémologique où la géographie du travail est un champ développé depuis les années 1970, et plus particulièrement construit depuis la fin des années 2000 (Castree, 2007) dans le monde académique anglophone (Herod, 1997 ; Herod, Peck, Wills, 2001). Ces dernières années, la géographie du travail anglophone renforce de plus son emprise intersectionnelle (Peck, 2018).

## 1. Le capitalisme racial, origine et portée heuristique d'un concept : (ré)intégrer la question raciale aux analyses marxistes

### 1.1 À la genèse du capitalisme racial, le marxisme noir

La paternité du concept de capitalisme racial est généralement attribuée à C. Robinson, politologue nord-américain plus particulièrement spécialisé dans les études critiques de l'ordre politique et dans les *Black Studies*, qui le mobilise notamment dans son ouvrage *Black Marxism : The Making of the Black Radical Tradition* (1983 ; [2023]). Cependant, les fondements du concept trouvent leurs origines dans les travaux développés par des intellectuels et militants marxistes sud-africains durant l'apartheid, dans les années 1970 (Johnson, Woker, Zevounou, 2023 ; Go, 2021 ; Hudson, 2018 ; Kelley, 2017). Plus précisément, M. Legassic et D. Hemson développent ce concept pour établir une analyse marxiste du développement du capitalisme en Afrique du Sud dans leur pamphlet d'économie politique *Foreign Investment and the Reproduction of Racial Capitalism in South Africa*, (1976 ; Kundnani, 2020). **Bien qu'il ne soit encore que peu mobilisé dans les sciences sociales francophones, le concept de capitalisme racial connaît un regain d'intérêt dans les sciences sociales internationales** (Johnson, Woker, Zevounou, 2023 ; Bhattacharyya, 2018), et son utilisation demeure principalement axée sur la définition de C. Robinson.<sup>5</sup>

Les appréhensions du concept par les marxistes sud-africains et par C. Robinson ont en commun de défendre l'affirmation selon laquelle **le matérialisme historique de K. Marx a privilégié l'analyse de classe en omettant la question raciale, le rôle de l'esclavage et le**

---

<sup>5</sup> Or, comme l'observent Z. Levenson et M. Paret, C. Robinson n'emploie le terme de « capitalisme racial » qu'une demi-douzaine de fois dans cet ouvrage. Récemment, plusieurs universitaires américain-e-s appellent à privilégier le sens attribué au concept par les premiers marxistes sud-africains, et non à mobiliser la définition de C. Robinson, d'une part pour la faible importance de l'utilisation du terme dans son ouvrage, et d'autre part car ces auteurs-rices jugent que son utilisation du concept le vide de sa substance radicale première (Keeanga-Yamahtta, 2022 : 17 in Levenson, Paret, 2022 : 3).

**colonialisme dans le développement du capitalisme** (Smallwood, 2018).<sup>6</sup> En d'autres termes, le concept de capitalisme racial remet en cause les théories marxistes car elles occulteraient les fondements raciaux du capitalisme (Go, 2021 : 42). **Cependant, la définition et le sens attribué au concept diffèrent largement dans les travaux des marxistes sud-africains et dans l'utilisation « robinsienne » du terme.** Par l'utilisation du terme « capitalisme racial », les premiers défendent l'idée que les hiérarchies raciales et le racisme de l'apartheid sont une conséquence du capitalisme (en ce sens, il y a donc **une antériorité du capitalisme sur le racisme**). La définition du « capitalisme racial » par C. Robinson s'oppose à cette première définition. C. Robinson théorise en effet que **les hiérarchies raciales pré existent au capitalisme, et qu'elles existaient avant même la colonisation et l'esclavage.** En ce sens, lorsque le prolétariat émerge au cours du 19<sup>ème</sup> siècle avec la révolution industrielle et le passage à la modernité (Marx, Engels, 1847), il demeure imprégné des hiérarchisations raciales qui pré existaient à cette nouvelle forme d'organisation économique. Et « le capitalisme n'est pas le grand modernisateur qui a donné naissance au prolétariat européen en tant que sujet universel », tant le racisme « avait déjà imprégné la société féodale occidentale » (Kelley, 2017).

## **1.2 Un concept présent en filigrane dans la *Critical Race Theory* (CRT) ... sans en porter le nom**

En outre, **les prémices du concept étaient déjà posées par les intellectuels de la pensée radicale noire** (W.E.B. Du Bois, C. R. L. James, R. Wright, par exemple) bien qu'ils n'aient pas utilisé le terme. Tous trois analysent la manière dont l'exploitation des personnes Noires fait partie intégrante de la reproduction du capital (Bledsoe, McCreary, Wright, 2022). Dans son ambition de se distancier de l'eurocentrisme du marxisme, Du Bois fait par exemple état des modalités de division raciale au sein de la classe ouvrière états-unienne (Johnson, Woker, Zevounou, 2023). Les travaux d'O. Cox, S. Hall, bell hooks, A. Davis ou encore K. Crenshaw s'attachent également à théoriser les liens qui unissent l'expansion capitaliste, l'impérialisme, le racisme, et leurs imbrications avec d'autres formes de rapports sociaux de domination et d'inégalités (notamment de genre et de classe dans la théorisation de l'intersectionnalité de K. Crenshaw, ou encore dans les écrits d'A. Davis), sans pour autant utiliser explicitement le terme de capitalisme racial. Plus encore, le sociologue R. Blauner évoquait même le terme de capitalisme racial (1972) avant qu'il ne figure dans les travaux des marxistes sud-africains. **Somme toutes, les réflexions développées par les penseurs-euses du marxisme noir et de la *Critical Race Theory* sont à l'origine du concept de capitalisme racial.** Ces premiers travaux contribuent d'abord à souligner les implications politiques du concept. En défendant que le racisme et le capitalisme sont intrinsèquement liés, alors toute lutte contre le racisme devient une lutte contre le capitalisme (Walzer, 2000). **De plus, ce concept réintègre la question raciale et la lie à aux analyses de classes en affirmant que le racisme est un moyen de diviser la classe ouvrière pour l'affaiblir (politiquement) afin d'assurer l'accumulation du capital et d'asseoir la domination bourgeoise.** Si ce concept permet en outre de penser les hiérarchisations internes à la classe ouvrière, les analyses diffèrent selon les intellectuels qui l'utilisent, comme le relèvent G. Johnson, M. Woker et L. Zevounou :

---

<sup>6</sup> Il convient cependant de noter que ce postulat est sujet à plusieurs controverses. Certes, K. Marx ne s'est pas essentiellement concentré sur la question raciale et le racisme. Pour autant, il décrit la naissance de la production capitaliste en termes raciaux (Knox, Kumar, 2023 : 29), observant notamment que « la découverte de l'or et de l'argent en Amérique, l'asservissement des populations indigènes qui y vivaient, la conquête et le pillage de l'Inde ainsi que la conversion de l'Afrique en une réserve pour la chasse commerciale des Noirs, sont autant d'éléments qui caractérisent l'aube de la production capitaliste » (Marx, 1990 : 915 in Knox, Kumar, 2023). En outre, K. Marx observe également que la race est l'un des moyens du capital pour diviser la classe ouvrière et les mouvements révolutionnaires qui en émergent. Cependant, il ne développe pas d'analyses détaillées sur les enjeux de pouvoir et d'exploitation dont font l'objet les fractions racialisées de la classe ouvrière. Un regret autrement formulé par F. Fanon : « Marxist analysis should always be slightly stretched every time we have to deal with the colonial problem » (Fanon, 1963 : 40).

« Plus tard, d'autres avanceront que la race n'est qu'un outil aux mains des détenteurs des moyens de production afin de diviser la classe ouvrière (voir Roumain 1934), tandis que d'autres refuseront de réduire le racisme au capitalisme (voir Césaire 1956) ou affirmeront leur imbrication (voir Memmi 1985 [1957]).

[...]

La question s'est posée de savoir si les travailleurs-euses non-blanc·e·s étaient exploité·e·s selon des modalités spécifiques, et certains en sont venus à affirmer l'existence de plusieurs prolétariats séparés par la ligne de couleur (voir Du Bois 1921) ou, plus tard, à théoriser une underclass non-blanche (voir Rex et Tomlinson 1979) – ce que d'autres nient catégoriquement (voir Miles 1982). »

- G. Johnson, M. Woker, L. Zevounou, 2023.

## 2. Capitalisme, domination raciale et (sur)exploitation

### 2.1 « We can't undo racism without undoing capitalism »

« *Racial capitalism is not a thing, it's a relation.* However, if we look back through the history of capitalism as it developed, we see that the understanding of those who own the means of production have very differences from those labor they exploited were understanding that we can recognize today as racial practice. So all capitalism is racial from its beginning, which is to say that capitalism we have inherited is constantly producing and reproducing itself, and **it will continue to depend on racial practice and racial hierarchy, no matter what. This is another way to say "we can't undo racism without undoing capitalism"** ».

- R. Wilson Gilmore, 2020.

Comme le souligne la géographe R. Wilson Gilmore, le capitalisme racial fait référence à la relation intrinsèque entre le développement de l'économie mondiale capitaliste, les rapports sociaux de race et les processus de racialisation qui sous-tendent cette (re)production du capital. **C'est là que réside l'un des apports du concept, tant il permet de penser les hiérarchisations en termes raciaux, et non uniquement en termes de rapports de classes.** Pour rappel, dans la théorie marxiste, la lutte des classes a toujours traversé les différentes phases de développement des sociétés.<sup>7</sup> L'ère du capitalisme industriel transforme les rapports de classe, opposant les groupes qui possèdent les moyens de production (ce qu'il nomme la "bourgeoisie") et ceux qui sont contraints de vendre leur force de travail à la classe bourgeoise en échange d'un salaire (la classe des "prolétaires"), (Herod, 2011 : 416 - 417). La société se divise donc en groupes hiérarchisés, définis par leurs statuts sociaux, leurs conditions matérielles, leurs modes de vies, socialement opposés et inégaux face aux rapports de production. Contrainte de vendre sa force de travail comme une marchandise pour satisfaire ses besoins matériels, la classe dominée (le prolétariat) perd peu à peu le contrôle de son existence et de son travail et en devient aliénée.<sup>8</sup> Le temps de travail de la main-d'œuvre prolétaire se divise en un temps de *travail nécessaire* à la réalisation de la tâche (lorsque la main-d'œuvre assure la production) et en *temps de surtravail*, un temps de travail que la main-d'œuvre effectue en plus du travail nécessaire, qu'il réalise pour le capitaliste, sans obtenir de rémunération pour cela. En d'autres termes, la valorisation du capital et sa reproduction repose sur la plus-value, le surtravail. Or, comme le relève S. Virdee (2019), **cette course pour l'accumulation du capital engendre des conséquences sociales en termes de déplacements de main-d'œuvre et crée des niveaux sans précédents de mobilité de main-d'œuvre (migrations pour le travail) :**

« *Accompanying the dynamism and growth capacity of the new social system are the unprecedented levels of turbulence it generates arising from the fact that **capital must combine with labour to realize surplus value and which compels it to wrench this labour from long-established local moral economies and drag it, often violently, from country-side to town and from one region of the world to another in its ceaseless quest for capital accumulation.*** Existing social relations are torn

<sup>7</sup> Pour K. Marx, l'ère féodale était déjà empreinte de ces rapports de classe car les paysans étaient déjà contraints de travailler pour les propriétaires terriens des terres sur lesquelles elle vivait en échange de leur protection.

<sup>8</sup> Pour K. Marx, l'aliénation au travail repose sur le triptyque de l'étrangeté du prolétaire par rapport à son outil de travail, par rapport à lui-même et aux autres.

*apart while naturalized hierarchies no longer fix people in place due to the unprecedented levels of labour mobility.* »

- S. Virdee (2019 : 8)

## 2.2 Classe et race

Si la classe et la race sont deux catégorisations sociales distinctes, elles cohabitent et se rejoignent (au même titre que le genre). Le capitalisme n'est donc pas à envisager de façon restrictive comme étant uniquement un système économique, mais bel et bien un ordre social institutionnalisé fondé sur l'exploitation du travail, salarié ou non (Fraser, 2022). Or, comme le relève N. Fraser dans son ouvrage *Cannibal Capitalism* (2022) l'accumulation du capital repose non seulement sur l'exploitation de la main-d'œuvre, mais également sur l'expropriation.<sup>9</sup> Dans ses différentes phases d'expansion, le capitalisme est fondé sur les inégalités : des rapports de classe mais également la domination raciale [et de genre], tant il est fondé sur « l'extraction fondamentale de la valeur de toutes les personnes, quelle que soit la couleur de leur peau, mais certaines plus que d'autres » (Maisuria, 2023). L'exploitation de la classe prolétaire est par essence liée à l'expropriation, **or les sujets racialisés (« dépendants ») sont les plus exposés à l'expropriation géographique, symbolique et culturelle** (Go, 2021). Comme l'observe à ce titre A. Callinicos (2023), **le contexte actuel du capitalisme financier est structurellement dépendant des flux transnationaux de main-d'œuvre immigrée** : « la classe ouvrière formée et réformée par ces mouvements est nécessairement composite et hétérogène, marquée en interne par des tensions qui s'inscrivent en partie dans la différenciation plus strictement économique découlant de la structure de l'emploi et qui peuvent, dans les bonnes (ou mauvaises) circonstances, être racialisées » (Callinicos, 2023). Les inégalités de classe et de race sont donc toutes deux liées à l'impérialisme capitaliste, et sont vouées à perdurer tant que cet impérialisme économique perdurera. Les inégalités sociales sont donc le moyen par lequel le capitalisme perdure et acquière une plus-value, au détriment de la force de travail (la réserve de main-d'œuvre), et notamment ses fractions racialisées, sujettes à la surexploitation. En d'autres termes, **« ce que les libéraux considèrent comme de l'"exploitation" est en fait la surexploitation<sup>10</sup> des sections opprimées de la classe ouvrière »** (Higginbottom, 2023).

---

<sup>9</sup> L'autrice distingue plusieurs phases d'expropriation en lien avec les phases d'expansion de l'économie capitaliste (le capitalisme marchand du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, le capitalisme libéral et colonial du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle, le capitalisme post-Seconde Guerre Mondiale, période durant laquelle les entreprises se délocalisent vers le Sud global et notamment en Asie du Sud Est et où elle observe une distinction centre/périphérie comprenant au centre (dans les économies capitalistes avancées) une exploitation des travailleurs-euses blancs-ches, et une exploitation de la main-d'œuvre racialisée dans la périphérie (le Sud global). Enfin, N. Fraser analyse l'exploitation et l'expropriation subies par les travailleurs-euses immigré-e-s sans-papiers dans les pays du centre (des économies capitalistes avancées), (Paillard, 2023).

<sup>10</sup> R. Mauro Marini identifie que la surexploitation se caractérise par des bas salaires, de longues heures de travail et un épuisement prématuré (Higginbottom, 2023).

### 3. La dimension spatiale des rapports sociaux de race : géographie du travail du prolétariat racialisé

#### 3.1 Travailleurs·euses racialisé·e-s : l'imbrication des inégalités

*« Il est de plus en plus reconnu que la classe ouvrière est très fragmentée et que les travailleurs sont inégalement intégrés dans les systèmes économiques, les régimes politiques et les réseaux sociaux. De nombreux chercheurs ont appelé à l'analyse des travailleurs et de leur production d'espaces économiques et de résistance sur les lieux de travail tels qu'ils sont constitués par des relations de pouvoir sexuées [genrées], racialisées et impérialistes mondiales, au sein des classes et entre elles. **Il est évident que la catégorie du travail doit être élargie au-delà des travailleurs industriels masculins syndiqués et des travailleuses syndiquées du secteur public, pour inclure une catégorie de travailleurs et travailleuses précaires** ».*

- Brogan and Tufts, 2017 : 6

Comme l'observent les géographes du travail P. Brogan et S. Tufts, les classes populaires contemporaines sont clivées (une segmentation qui s'explique notamment par des clivages de genre, des différenciations et inégalités internes au groupe en termes d'accès aux soins de santé, de styles de vie, de la nature et de l'emploi occupé, du lieu de résidence, des origines, qui créent des fractions de classes, et des clivages en termes racialisation), (Siblot, Cartier, Coutant, Masclat, Renahy, 2015). Or, et ce malgré l'apport de certains travaux (Sayad, 1977, 1999 ; Noiriel, 1984 in Schmoll, Weber, 2021), l'analyse des fractions de classe racialisées et la figure du travailleur immigré ont longtemps été reléguées dans les objets d'étude des travaux de sociologie du travail et de l'histoire ouvrière (Schmoll, Weber, 2021 : 7). **Pourtant, les inégalités que subissent les personnes racialisé·e-s sur le marché de l'emploi sont protéiformes.** Elles se jouent d'abord dans l'accès à l'emploi. Pour exemple, au début des années 2000 en France, le taux d'actifs en recherche d'emploi (et donc, au chômage) non originaires d'un pays européen, est trois fois plus élevé que la moyenne nationale (Viprey, 2004 : 49). Il existe donc des explications différentes aux taux de chômage des étrangers·ères en France, selon qu'ils soient originaires de la Communauté Européenne ou extra-communautaires. Comme le relève le dernier rapport de l'Observatoire des inégalités (2023), si **les immigré·e-s sont plus susceptibles d'être sans emploi par rapport au reste de la population** (12,7% d'immigré·e-s sont sans emploi contre 6,8% pour le reste de la population), **les immigrés originaires du continent africain sont les plus touchés** (plus de 15 % des actifs en recherche d'emploi sont nés en Afrique ou descendant·e-s d'immigré·e-s, soit deux fois plus que pour la population française), (Observatoire des inégalités, 2023).<sup>11</sup> La précarisation des travailleurs·euses racialisé·e-s est par ailleurs l'un des moyens par lesquels perdure leur surexploitation. Les immigrés font figure de « premières victimes » de cette précarisation (Bourdieu, 1998 : 99 in Dunezat, 2011 : 83), et « l'ethnicisation de la force de travail [serait] la formule magique favorisant la réalisation des objectifs capitalistes » (Balibar, Wallerstein, 1997 : 48 in Dunezat, 2011 : 83).

---

<sup>11</sup> Si l'accès à l'emploi est entravé pour les personnes et groupes étrangers nés dans des pays extra-communautaires, il convient également de rappeler que certains emplois (notamment du secteur public dans les services de l'administration de l'Etat, l'armée, les douanes, ou encore de la police) leurs sont toujours statutairement fermés, y compris pour celles et ceux qui résident et travaillent en France en situation administrative régulière. En 2019, cinq millions d'emplois du secteur privé et du secteur public restent fermés aux étrangers non européens en France. Bien que les étrangers·ères non ressortissant·e-s de l'UE ne puissent pas occuper de poste titulaire dans ces emplois, ils peuvent cependant être embauchés en tant que contractuels, et occupent donc un emploi plus précaire, ne bénéficiant pas des avantages de la titularisation (Observatoire des inégalités, 2019).

## 3.2 Géographie du travail, capitalisme racial et intersectionnalité

Au même titre que les rapports sociaux de classe et de race sont imbriqués et ne peuvent s'expliquer qu'en les interprétant comme liés les uns aux autres, les rapports sociaux de genre le sont également. **Les travaux qui adoptent la perspective intersectionnelle sont particulièrement utiles pour analyser la géographie du travail et s'extraire d'une vision du capitalisme racial qui ne serait restreinte qu'au prolétariat racialisé masculin.** Si la division genrée du travail et l'assignation des femmes à une position sociale subordonnée ont fait l'objet de nombreux travaux,<sup>12</sup> le rôle des rapports de genre dans les migrations (et notamment les migrations pour le travail) a longtemps été occulté dans les théories de la migration (Piché, 2013 : 160). Or, les migrations pour le travail et les contextes qui les façonnent demeurent un point de vigilance central, notamment pour les géographes sociaux Héryn, 2013 : 266).

**Le développement de l'économie urbaine française repose en partie sur l'importation d'une main-d'œuvre de travailleurs·euses étrangers·ères** (notamment du continent africain), recruté·e·s dans « des secteurs professionnels marqués par la pénibilité du travail et assignés à des postes situés en bas des hiérarchies professionnelles » (Behzadi, Direnberger, 2022 : 66). Les personnes étrangères, et notamment non ressortissantes de l'UE, sont principalement représentées dans ces postes socialement et symboliquement dévalorisés, notamment dans le secteur du bâtiment pour les hommes (Jounin, 2008), et dans le secteur du *care* et du nettoyage pour les femmes (INSEE). Aussi, comme le relèvent N. E. Behzadi et L. Direnberger, « **les ségrégations de classe, de genre, de race, de nationalité modèlent la géographie du travail, le partage entre le visible et l'invisible, et dessinent un espace saturé de rapports de pouvoir, des échelles les plus larges de la division internationale du travail aux échelles les plus intimes de la conformation, de l'exploitation et des résistances des corps au travail** » (Behzadi, Direnberger, 2022 : 68-69). On comprend donc l'intérêt d'une analyse des migrations de travail de groupes sociaux venus des pays du Sud global pour travailler dans des villes du Nord global<sup>13</sup>, et notamment dans les métropoles françaises. Il faut pour cela envisager le capitalisme racial et les conditions de travail de cette main-d'œuvre étrangère comme une réaction micro-économique liée à des processus de restructuration économique du capital à l'œuvre autant dans les pays économiques les plus avancés que dans les pays du Sud global. À ce titre, les femmes migrantes font l'objet de rapports sociaux de domination de classe, de genre et de race. Comme l'observe notamment S. Sassen, la position qui leur est assignée dans la hiérarchie sociale des pays dans lesquels elles immigrent font que la « **catégorie de femme migrante se révèle être l'équivalent systémique du prolétariat expatrié** » (Sassen, 2010 : 38). Aussi, le capitalisme est nécessairement relié au racisme et au sexisme, que relève S. Federici :

*« Capitalism, as a social-economic system, is necessarily committed to racism and sexism. For capitalism must justify and mystify the contradictions built into its social relations. ... If capitalism has been able to reproduce itself it is only because of the web of inequalities that it has built into the body of the world proletariat. »*

- S. Federici (2004 : 17), in Virdee (2018 : 10)

---

<sup>12</sup> Pour des travaux sur le féminisme, l'intersectionnalité, les migrations et le travail, voir (entre autres) les travaux de T. Angeloff, C. Arab, C. Avril, bell hooks, S. Bernard, S. Bilge, A. Davis, K. Crenshaw, C. Guillaumin, P. Hill Collins, D. Kergoat, É. Lépinard, M. Maruani, D. Massey, S. Mazouz, L. Mc Dowell, È. Meuret-Campfort, A. Miranda, G. Pratt, I. Puech, F. Vergès, K. Strauss.

<sup>13</sup> Cette formulation laisse à désirer car ces termes sont datés. Pour dépasser cette vision dualiste (et réductrice), il serait préférable de qualifier les pays selon la typologie développée par J-B. Bouron, L. Carroué et H. Mathian (2022), plus fine et actuelle pour analyser les inégalités de richesses et de développement entre les pays. À partir de sept indicateurs (PIB par habitant, taux de mortalité infantile, écarts de revenus, etc), les chercheurs·euses ont mis au point une CAH et proposent une discrétisation en six classes des pays. Il serait donc plus à même, dans des travaux futurs, de parler de pays « très favorisés » pour la France et d'autres pays d'Europe ainsi que pour l'Amérique du Nord et, pour prendre l'opposé, de pays « précaires » ou « précaires très inégalitaires » pour qualifier certains pays du continent africain [NB : la Guinée, le Sénégal, le Togo, L'Ethiopie sont, eux, classés comme « pays émergents en essor », et les pays du Maghreb en « pays émergents consolidés »].

Les classes populaires françaises, ou les immigrés sont surreprésentés,<sup>14</sup> sont donc traversées par des clivages de genre, les hommes étant le plus souvent ouvriers et les femmes employées (INSEE, 2020). D'un point de vue géographique, l'emploi urbain et la division genrée et raciale du travail dans la ville a notamment été étudié par les géographes féministes matérialistes et intersectionnelles. Cette géographie a d'abord « opposé les espaces urbains de la sphère productive, dominée par les hommes, à une sphère reproductive correspondant aux espaces périphériques de la ville, où les femmes se trouvaient reléguées » (Gintrac, 2014 : 60). Cependant, comme l'observe C. Gintrac, ce schéma a été remis en cause parce que **le nombre de femmes participant à la sphère productive n'a cessé de croître**. Plus encore, **plusieurs enquêtes soulignent en quoi les hiérarchies de genre et de classe sont indissociablement liées aux hiérarchies raciales et structurent la division du travail sur le territoire métropolitain**. Pour un exemple, l'enquête de M. Gilbert à Worcester (Gintrac, Giroud, 2014) montre à ce titre à quel point les réseaux de de solidarité locaux (*rootedness*) permettent notamment aux femmes Afro-Américaines de trouver un emploi, ce qui explique pourquoi celles-ci ont une propension plus faible à la mobilité que les femmes blanches. Par leur adaptation au contexte urbain, ces femmes développent notamment des stratégies de subsistance pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

Pour exemple, **les femmes agentes d'entretien constituent une illustration probante de cette réserve de main-d'œuvre racialisée et leur analyse permet de penser l'articulation du capitalisme racial avec la division genrée du travail populaire**. D'une part, car le secteur du nettoyage fait particulièrement l'objet de sous-traitance, et d'autre part car ces travailleurs-euses font partie des emplois populaires les moins bien rémunérés (et donc, les plus précaires), (Herod, Aguiar, 2006 : 426). Des contributions en sociologie observent notamment les stratifications internes à ces emplois, entre d'un côté les femmes de ménage d'origine européenne au contact des client-e-s et **les femmes « issues des pays tiers mises à l'écart des clients, plus souvent assignées au nettoyage des locaux vides »** (Bataille, 1997). Les femmes les plus âgées sont généralement celles qui sont reléguées aux espaces cachés de la vue des client-e-s (Chaïb, 2006). Plus encore, ces emplois ne requièrent pas nécessairement de parler la langue française, et les femmes de ménage sont généralement recrutées le jour-même, sans formation initiale et « corvéables à merci » (Puech, 2006) - un constat par ailleurs similaire aux conditions d'embauches et d'emploi des femmes qui travaillent dans l'aide à domicile (Avril, 2013). Les contributions en sociologie et en géographie qui portent sur les employé-e-s du secteur du nettoyage ne sont pas nombreuses (comparé aux enquêtes portant sur le travail du *care*, par exemple), mais elles permettent de constater le « cumul de handicap » auxquels font face les femmes immigrées, et notamment les femmes primo-arrivantes. Ces contributions soulignent également les moyens par lesquels les employeurs contrôlent cette main-d'œuvre : horaires au jour le jour, conditions de travail pénibles, temps partiel, horaires de travail décalés, ou encore longues plages horaires de travail.

**Somme toutes, plusieurs travaux récents étudient les liens entre géographie des migrations, anthropologie et exploitation d'une main-d'œuvre racialisée et féminine dans une perspective intersectionnelle** (Arab, 2018 ; Miranda, 2009 ; Zeneidi, 2013 ; Blanchard, 2018 ; Strauss, 2020). **Cependant, à ma connaissance, seule K. Strauss mobilise le concept de capitalisme racial et l'applique directement à la géographie du travail** et invite notamment les chercheurs-euses de ce champ non pas à construire des ponts avec la géographie économique, mais avec la géographie urbaine et la géographie féministe. Plus encore, ses réflexions invitent à penser le capitalisme racial dans la pluralité des formes qu'il incarne. Son approche relationnelle quant au capitalisme racial est en ce sens proche de la vision de la géographe R. Wilson Gilmore (cf. infra p. 6). En d'autres termes, le capitalisme racial serait un concept propice pour analyser les différentes façons dont le travail produit des sujets raciaux (McClintock, 2018 in Strauss, 2020 : 1216), et invite notamment à pluraliser les analyses portant sur des travailleurs-euses racialisés en observant par

---

<sup>14</sup> Les personnes immigrées sont majoritairement représentées dans les métiers ouvriers (CSP 6) et nettement moins dans les catégories socioprofessionnelles intermédiaires. Pour exemple, en 2020, les personnes immigrées étaient pour 32 % ouvriers-ères et à 29% employé-e-s (CSP 5). Seules 15% d'entre elles étaient représentées dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » (Ministère de l'Intérieur, département des statistiques, des études et de la documentation, n°99, juillet 2020).

exemple les travailleurs des plateformes dans les centres-villes, ou encore les employés des industries de la logistique (Strauss, 2020 : 1219).

## 4. Capitalisme racial et prolétariat urbain : l'exemple des livreurs de repas des plateformes

### 4.1 Présentation de l'enquête

Cette partie de la présentation vise à opérationnaliser le concept de capitalisme racial et à l'illustrer à travers l'analyse des livreurs de repas des plateformes.<sup>15</sup> Elle repose sur une enquête par questionnaires administrés auprès de 323 livreurs de repas de la métropole nantaise en septembre 2021 dans le cadre du programme de recherche « SUBWORK »<sup>16</sup>. L'analyse repose principalement sur un corpus de vingt-sept entretiens semi-directifs effectués avec des livreurs de repas nantais entre janvier et juin 2022, dont vingt-deux travaillent pour des plateformes de livraison instantanée (*UberEats* et *Deliveroo*).<sup>17</sup> L'analyse repose également sur des séquences d'observation directe (non-participante) menées sur sept sites nantais, des parkings, places ou interstices urbains où les livreurs patientent en attendant leurs commandes, et qui sont leurs espaces de travail. Quatre de ces lieux d'attente sont localisés dans le centre-ville, les trois autres sont plus périphériques (aux abords des principales galeries commerciales du périphérique de la ville-centre).<sup>18</sup> L'enquête ethnographique a été menée de jour comme de nuit durant six mois, et certaines livraisons ont été réalisées avec les livreurs en voiture et à scooter. L'enquête a permis d'échanger de manière informelle avec soixante-huit livreurs. Bien que ces séquences d'observation soient un vecteur de recueil d'informations informelles important, sept livreurs sur dix refusent l'entretien et d'être enregistrés.

### 4.2 Des travailleurs masculins, racialisés et précaires ...

Plusieurs travaux scientifiques portent d'ores et déjà sur les travailleurs dits « ubérisés »<sup>19</sup> et questionnent notamment les liens qui unissent ce phénomène de plateformes aux transformations contemporaines du capitalisme en observant que **le travail de plateforme repose en grande partie sur l'exploitation d'une main-d'œuvre racialisée (*racial capitalism*)**, (S. Bernard, 2023 ; Mc Millan Cottom, 2020 ; Gebrial, 2022). Le travail de plateforme et ses conséquences cognitives et psychologiques sur la main-d'œuvre ne sont donc pas inconnus : évaluation individualisée des performances des travailleurs ; exigence de qualité totale imposée par les plateformes ; standardisation des modes opératoires (Dejours, 2021). Le capitalisme de plateforme (Srnicsek, 2018) induirait aussi une

---

<sup>15</sup> N'ayant pas encore effectué mon terrain auprès des agent-e-s d'entretien, je ne suis pas encore en mesure de proposer une perspective portant sur une fraction de classe populaire majoritairement féminine et d'ainsi faire dialoguer les observations de la troisième partie à ce groupe. Cependant, les livreurs sont un exemple pertinent pour illustrer concrètement le capitalisme racial.

<sup>16</sup><https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/subwork-les-espaces-suburbains-de-production-quels-a2207.html#sommaire> 3

<sup>17</sup> Les autres entretiens ont été effectués avec des livreurs travaillant pour une coopérative ainsi qu'un membre d'un syndicat de livreurs local, ils ne sont pas mobilisés dans cette présentation.

<sup>18</sup> Pour plus de précision, se référer aux annexes, figure 1.

<sup>19</sup> L'ubérisation est une appellation qui fait référence à la principale plateforme d'intermédiation numérique (*Uber*). Il s'agit d'une forme d'économie numérique qui vise à fournir des services. Le travail « ubérisé » consiste à la mise en relation de plusieurs parties : les plateformes ont un rôle d'intermédiaire et mettent en relation les travailleurs (ici, les livreurs) qui possèdent et fournissent leur force de travail, les client-e-s (la demande) et, dans le cas de la livraison de repas instantanée, les restaurants (l'offre).

forme « renouvelée voire aggravée d'exploitation » de la main d'œuvre, fournissant un terrain propice aux analyses sociologiques des nouveaux prolétaires (Abdelnour, 2012).

D'un point de vue juridique, les livreurs sont considérés comme des travailleurs indépendants et ont le statut « d'auto-entrepreneurs », il leur faut donc en principe être en situation administrative régulière sur le territoire français et avoir l'autorisation d'y travailler (avoir une carte d'identité nationale, un passeport délivré par l'Union Européenne, ou un titre de séjour). Pour obtenir leur statut d'« auto-entrepreneur », les livreurs doivent préalablement s'inscrire au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) et obtenir un extrait KBIS, qui atteste qu'ils ont bien créé et déclaré légalement leur micro-entreprise. S'ils effectuent leurs livraisons en scooters ou en voiture, les livreurs doivent également obtenir une attestation de transport léger de marchandises, délivrée après 105 h de formation. Ce statut implique également que les livreurs doivent payer leurs cotisations sociales (environ 22% de leur chiffre d'affaires) mensuellement ou tous les trimestres à l'URSSAF. Ils se situent donc aux marges du salariat, et n'ont par conséquent pas de contrat de travail avec les plateformes (*UberEats, Deliveroo*). Aussi, les livreurs des plateformes ne sont pas couverts par le Code du travail, ne peuvent bénéficier du taux horaire minimum de rémunérations garanti par le Smic<sup>20</sup>, n'ont pas d'arrêts maladie ni de congés payés, ne cotisent pas à l'assurance chômage, et doivent souscrire à leur frais une assurance contre les risques d'accidents du travail. **Or, et comme le soulignent des travaux antérieurs, nombre d'entre eux sont également sans-papiers et, n'ayant donc pas d'autorisation de travail, sous-louent leurs comptes sur les plateformes à d'autres livreurs** (Gomes, Isidro, 2020 ; Dablanç, Aguiléra, Krier, Adoue, Louvet, 2021).

*« En fait, livreur c'est pour gagner un peu d'argent. Après, on va faire un autre truc, trouver un moyen pour recevoir les papiers. Après on se taille hein ! Trouver un vrai travail. On reste ici en France ! Mais tu vois, je vais te donner un exemple : aujourd'hui on travaille [silence] ... pas "pour de vrai". Au noir. Il y en a qui travaillent en intérim avec des faux papiers. Peut-être que demain on va faire ça, poser des faux papiers aux boîtes d'intérim. Trouver un vrai travail, parce que là c'est la merde ! »*

Chakib<sup>21</sup>, livreur de nationalité algérienne, résume succinctement la situation de nombre de livreurs actuels. Il commence la livraison sur les conseils d'une connaissance. Sans papiers de nationalité française ni de statut de réfugié politique, pas de possibilité de trouver un emploi en situation régulière. Pourtant, lui et ses collègues parcourent la ville chaque jour, elle est en quelque sorte « [leur] bureau » (Charrin, 2014 : 88) ou leur « usine ». <sup>22</sup> Cela invite à dresser leurs profils socio-géographiques. L'enquête par questionnaires ainsi que les entretiens et séquences d'observation effectuées avec les enquêtés donnent à voir et à comprendre leurs trajectoires biographiques et migratoires. **Ces résultats empiriques permettent d'observer que ces travailleurs sont quasi-exclusivement masculins et jeunes.** Dans l'enquête par questionnaires, 98% des répondants sont des hommes, majoritairement âgés de vingt à trente ans (Dablanç, Proulhac, Raimbault, 2022). Les résultats de l'enquête ethnographique convergent vers ces observations : **les livreurs sont dans**

---

<sup>20</sup> Selon l'arrêté du 26 avril 2023 relatif au relèvement du salaire minimum de croissance, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, le montant du SMIC brut horaire est de 11,52 €. Ce salaire est « le salaire horaire en dessous duquel il est interdit de rémunérer un salarié, et ce, quelle que soit sa rémunération (au temps, au rendement, à la tâche, à la pièce, à la commission ou au pourboire), (URSSAF, URL : <https://www.urssaf.fr/portail/home/taux-et-baremes/smic.html>)

<sup>21</sup> Les prénoms des livreurs sont anonymisés.

<sup>22</sup> « La rue est notre usine » est le slogan du Collectif des livreurs autonomes de Paris (CLAP). Fondé en 2017 par des livreurs qui ne furent pas rémunérés pour leurs derniers mois de travail suite à la faillite de la plateforme de livraison de repas *Take It Easy*, le collectif est toujours très actif pour la défense des droits des travailleurs de la livraison instantanée et demeure autonome bien qu'il échange avec des syndicats (CGT, SUD commerces et services notamment).

**leur dans leur large majorité racialisés, et plus de sept livreurs sur dix n'ont pas la nationalité française.**<sup>23</sup>

**Les livreurs sont majoritairement des travailleurs pauvres.** Interrogés quant à leur chiffre d'affaires avant cotisations sociales, 40% des enquêtés par questionnaires déclarent gagner moins de 1000€ brut par mois et vivent donc sous le seuil de pauvreté. 76% des livreurs gagnent par ailleurs moins que le Smic mensuel brut français,<sup>24</sup> alors que près de sept livreurs sur dix enquêtés par questionnaires travaillent plus de cinq jours sur sept. Compte tenu de ces résultats, le travail des livreurs des plateformes fait dans une certaine mesure figure de travail de subsistance (Rosa Bonheur, 2019). En effet, la faiblesse des revenus de la majorité des livreurs enquêtés par questionnaires et par entretiens ainsi que la précarité des conditions de réalisations de leur travail font écho aux enquêtes menées sur les classes populaires à Roubaix par le Collectif Rosa Bonheur. On y retrouve un travail masculin aux assignations sociales genrées, qui ne requiert pas de qualifications spécifiques, dont l'entrée dans l'activité se fait généralement par des conseils et « filons » échangés entre pairs. Dans une certaine mesure, les espaces de travail (des parkings, qui sont des espaces publics) deviennent ceux de l'économie morale populaire où se créent des réseaux de sociabilité (Rosa Bonheur, 2019). Enfin, la sous-location de compte induit des relations de réciprocités et d'échanges qui forgent une économie du don et de la dette.

Enfin, ce travail est également marqué par un fort *turn over*, puisque 45% des livreurs enquêtés par questionnaires le sont depuis moins d'un an. Aussi, si les premiers travaux portant sur les livreurs des plateformes évoquaient un travail majoritairement composé d'une main d'œuvre de jeunes hommes blancs « cumulants » (ayant une autre activité professionnelle en plus de la livraison de repas) ou étudiants (Jan, 2018), force est de constater les évolutions rapides des modalités de ce travail. À Nantes, 86% des enquêtés par questionnaires sont « non-cumulants » et ne sont pas étudiants. **En d'autres termes, à un travail de complément de revenus se substitue un travail qui constitue une activité principale.** Or, si ce travail est peu payé, il demeure cependant relativement accessible pour de jeunes hommes récemment arrivé en France et dont le statut d'immigré peut entraver leur accès à l'emploi salarié, d'autant plus s'ils ne possèdent pas de titre de séjour. **Les livreurs de repas des plateformes sont donc une main d'œuvre jeune, racialisée et pauvre ancrée dans le monde populaire, comme en témoigne leur géographie résidentielle où ils sont surreprésentés dans les quartiers populaires et le centre-ville.**<sup>25</sup> Ils constituent à ce titre une fraction précaire des emplois populaires qui occupent des activités professionnelles « banales, aux niveaux de rémunération bas » (Pinson, 2022), et qui constituent « l'économie métropolitaine ordinaire » de l'envers fonctionnel des métropoles (Halbert, Raimbault, 2022).

### 4.3 Les livreurs, du groupe uni au groupe fragmenté

Les espaces de travail des livreurs sont avant tout contraints par l'offre de restaurants, car leurs chances de se voir attribuer une livraison dépend de leur proximité avec l'offre de restaurants ou les client-e-s passent leurs commandes.<sup>26</sup> Leurs déplacements et l'organisation de leur travail sont contraints par les algorithmes des plateformes, qui les répartissent dans la ville et donnent à voir une dimension spatiale de leur travail segmentée et contrainte par la « main invisible » des algorithmes. De plus, l'interdiction des deux-roues motorisés thermiques dans l'hypercentre de la ville contraint également leurs déplacements et fait figure de frontière invisible, les empêchant d'aller dans les rues où l'offre de restaurants est la plus dense.<sup>27</sup>

---

<sup>23</sup> Pour illustrer les parcours migratoires des livreurs, se référer à la figure 2, annexes.

<sup>24</sup> Qui est fixé à 1 747,20 € bruts par mois depuis le 1er mai 2023.

<sup>25</sup> La géographie résidentielle des livreurs dans le centre-ville pourrait refléter des lieux d'habitations dans les squats ou dans les centres d'hébergement d'urgence. Voir figure 3, annexes.

<sup>26</sup> Voir figure 4, annexes.

<sup>27</sup> Voir figure 5, annexes.

Loin de n'être que subordonnés et annihilés par les contraintes évoquées, les livreurs font également de leurs espaces de travail des lieux de vie. **Leur appropriation de l'espace révèle alors la dimension spatiale de l'organisation interne au groupe, et participe autant à son unification qu'à sa division.** Une analyse micro-géographique comparant sept espaces de travail d'attente des livreurs, menée au printemps 2022, permet de constater les hiérarchisations sociales internes au groupe, qui sont fondées sur des critères de revenus et surtout de racialisation. Une large majorité des livreurs n'a en effet pas la nationalité française, et nombre d'entre eux sont originaires des pays d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. **Au sein des espaces de travail, les relations d'entraide et de solidarité sont favorisées par un sentiment d'appartenance à une communauté d'origine et une identification aux pairs partagée par les membres du groupe.** Elles sont fondées sur des pratiques de subsistance et de « débrouille », pour des individus et groupes socialement et symboliquement marginalisés dans l'espace social métropolitain. Cela donne à voir une forme d'économie morale populaire qui favorise la cooptation entre livreurs de sous-groupes par origine nationale, et fonde l'unification et la cohésion du groupe. Ces relations peuvent également être source d'exclusion et de divisions internes au groupe, notamment entre livreurs de nationalités différentes. Les divisions internes au groupe sont également dues aux inégales conditions matérielles d'existence à l'intérieur des sous-groupes nationaux. **Elles donnent à voir différents degrés de précarité en fonction des statuts des livreurs.** Ceux qui n'ont pas le statut de réfugié, le plus souvent les primo-arrivants, ne peuvent en effet pas travailler en France en situation régulière. Ils sont alors dépendants d'autres livreurs, des « patrons », qui ont obtenu leurs titres de séjour et sous-louent leurs comptes sur les plateformes. **Les sous-locataires peuvent en outre être dépendants de leur « patron » pour obtenir et entretenir leurs scooters, principal outil de travail. En d'autres termes, les dynamiques sociales de racialisation forment une économie de la dette et des rapports sociaux de domination internes au groupe qui sont sources de processus d'entre-exploitation et d'exclusion entre les livreurs,** comme l'illustre l'organisation spatiale d'un parking exemplaire.<sup>28</sup>

## Conclusion

Dans une perspective de réflexion sur la mondialisation des migrations, cette présentation proposait de discuter le concept de capitalisme racial. En se focalisant plus particulièrement sur l'exemple des livreurs, majoritairement immigrants des pays d'Afrique de l'Ouest francophone et d'Afrique du Nord et en évoquant la figure de femmes migrantes qui travaillent dans le secteur du nettoyage en France, je souhaitais illustrer concrètement les formes dans lesquelles le « capitalisme racial » peut s'incarner. Les théories sur les migrations en géographie, sociologie et anthropologie n'ont encore que peu mobilisé ce concept. Cependant, de nombreux travaux qui portent sur les rapports sociaux de classe, de race et de genre et les inégalités adoptent des angles d'analyse très proches de la définition du capitalisme racial et de sa portée. C'est donc d'une part une invitation à interroger la portée du concept (et pourquoi pas, à s'en saisir) dans des travaux qui adoptent une perspective intersectionnelle, et d'autre part, une occasion de le soumettre à la réflexion collective.

Claire Burban



---

<sup>28</sup> Voir figure 6, annexes.

## Bibliographie mobilisée dans la présentation

- ABDELNOUR S. (2012), *Les nouveaux prolétaires*. Éditions Textuel, coll. « Petite encyclopédie critique », Paris, 144 p.
- ALEXANDER M. (2017) *La couleur de la justice. Incarcération de masse et nouvelle ségrégation raciale aux États-Unis*. Paris, Éditions Syllepse.
- ARAB C. (2018), *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*, Casablanca. En toutes lettres, 185 p.
- AUBERT I. (2021). « La *Critical Race Theory* confrontée à Marx ». *Droit et société*, 108, pp. 303-318.
- AVRIL C. (2013), « Ambiance raciste dans l'aide à domicile », *Plein droit*, vol. 96, no. 1, pp. 11-14.
- BALIBAR E., WALLERSTEIN I. (1997) *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte & Syros.
- BATAILLE P. (1997), *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
- BEHZADI N. E., DIRENBERGER L. (2022), « Inégalités sociospatiales et imbrications des rapports de pouvoir », In *Les inégalités dans l'espace géographique* (dir. C. Cottineau et J. Vallée), ISTE éditions, pp. 57 – 91.
- BERNARD S. (2023), *Uberusés. Le capitalisme racial de plateforme à Paris, Londres et Montréal*, Éditions PUF, 300 p.
- BHATTACHARYYA G. (2018) *Rethinking Racial Capitalism : Questions of reproduction and survival*. London : Rowman & Littlefield.
- BLANCHARD M. (2018), *Travail, sexualité et migration. Les commerçantes sénégalaises à Marseille*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 152 p.
- BLAUNER R. (1972), *Racial oppression in America*. New York : Harper and Row.
- BLEDSOE A., MCCREARY T., WRIGHT W. (2022), « Theorizing diverse economies in the contexte of racial capitalism », *Geoforum*, vol.132, pp. 281- 290.
- BOURDIEU P. (1999), *Contre-feux*, Paris, Raisons d’agir.
- BOURON J-B., CARROUÉ L., MATHIAN H. (2022), « Représenter et découper le monde : dépasser la limite Nord-Sud pour penser les inégalités de richesse et le développement », *Géoconfluences*, URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/inegalites/articles/decoupage-economique-mondial>
- BROGAN P., et TUFTS S. (2017), « Labor Geography ». In *International Encyclopedia of Geography: People, the Earth, Environment and Technology*, édité par Douglas Richardson, Noel Castree, Michael F. Goodchild, Audrey Kobayashi, Weidong Liu, et Richard A. Marston, 1-9. Oxford, UK: John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781118786352.wbieg0925>.
- BURBAN C. (2022), *Capitalisme de plateforme et division spatiale du travail populaire*, Mémoire de recherche de Master 2, laboratoire ESO, Nantes, 176 p.
- BRUN S., COSQUER C. (2022), *Sociologie de la race*, Paris, Éditions Armand Colin, « 128 ».
- CALLINICOS A. (2023), « Class, Race, And Capitalism : Contemporary Perspectives », intervention au séminaire *Marx, Marxism and Race* organisé par le LIRCES, URMIS, CRHI, University of the West of England, 21 juin 2023.
- CASTREE N. (2007), « Labour geography: A work in progress ». *International Journal of Urban and Regional Research* 31(4), pp. 853–862.

- CÉSAIRE A. (1956), Lettre à Maurice Thorez. *L'Humanité*, <https://www.humanite.fr/node/488777>
- CHAIB S. (2006), « Femmes immigrées et emploi : le bas de l'échelle pour propriété ? », in Cours-Salies Pierre, Le Lay Stéphane (dir.), *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, Eres Éditions, Ramonville, pp. 147-165.
- CHARRIN È. (2014), *La course ou la ville*, Éditions Seuil, 72 p.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR. (2019), *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*. Éditions Amsterdam, Paris, 227 p.
- DABLANC L., PROULHAC L., RAIMBAULT N. (2022), Enquête sur les travailleurs nantais des plateformes de livraison instantanée. [Rapport de recherche] IFSTTAR - Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux, 22p. (hal-03897757)
- DABLANC L. (Dir.), AGUILÉRA A., KRIER C., ADOUE F. et LOUVET N. (2021), « Étude sur les livreurs des plateformes de livraison instantanée du quart nord-est de Paris ». Rapport final, 98 p. URL : <https://www.lvmt.fr/wp-content/uploads/2021/04/Livreurs-2021.pdf>
- DAVIS A. (2022 [1981]), *Femmes, race et classe*. Éditions Zulma, « Essais ». Traduit de l'anglais (États-Unis) par Dominique Taffin-Jouhaud.
- DAVIS A. (2003) *Are Prisons Obsolete ?*, Seven Stories Press.
- DEJOURS C. (2021), Ouverture du colloque « Ubérisation et santé des travailleurs : analyses pluridisciplinaires du travail de livreur », Palais du Luxembourg, Paris.
- DU BOIS W.E.B. (1921), « The Class Struggle », *The Crisis* 22 (4, juin) : 152.
- DUNEZAT X. (2011). « Une figure racisée de la précarité : les sans-papiers ». *Raison présente*, n°178, dossier « Articuler les rapports sociaux », pp. 83 – 94.
- EYSSETTE S. (2021), « La terminologie de « Black Lives Matter » : lutte transculturelle contre le racisme ou médiatisation américanisée de nos sociétés européennes ? », Mémoire de recherche de Master 2, ISIT, Paris, 94 p.
- FEDERICI S. (2004), *Caliban and the witch*. New York, NY : Autonomedia.
- FRASER N. (2022) *Cannibal Capitalism. How Our System is Devouring Democracy, Care, and Planet - and What We Can Do About It*, Verso.
- GARDES C. (2022), *Essentiels-les et invisibles ? classes populaires au travail en temps de pandémie*, Broché, 300 p.
- GEBRIAL D. (2022), « Racial platform capitalism : Empire, migration and the making of Uber in London », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 0(0). <https://doi.org/10.1177/0308518X221115439>.
- GINTRAC C. (2014), « Ce que l'espace dit et ce qu'il ne dit pas », In *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, pp. 59 - 65.
- GO J. (2021), « Three tensions in the theory of Racial Capitalism », *Sociological Theory*, 39, n°1, pp. 38 - 47.
- GOMES B, ISIDRO L. (2020), « Travailleurs des plateformes et sans-papiers, À propos du conflit des livreurs Frichti », *Revue de droit du travail*.
- GOTANDA N. (1991) « A critique of "Our Constitution Is Color-Blind" », *Stanford Law Review*, 44, pp. 1 – 68. URL : <https://www.jstor.org/stable/1228940>

- HALBERT L., RAIMBAULT N. (2022), « Dans l'envers des métropoles. Économie ordinaire, classes populaires invisibles et renforcement des inégalités ». In « Les invisibles », *Cahiers de la Métropole bordelaise*, n°21, pp. 35-38.
- HÉRIN R. (2013), *Chemin faisant, Parcours en géographie sociale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 369 p.
- HEROD A. (2011), « Chapter 29. Class. Part I », *The Wiley-Blackwell Companion to Human Geography*, First Edition.
- HEROD A. (1997), « From a geography of labor to a labor geography: Labor's spatial fix and the geography of capitalism ». *Antipode* 29(1), pp.1-31.
- HEROD A., AGUIAR L. M. (2006), « Introduction : Cleaners and the Dirty Work of Neoliberalism », *Antipode*, vol. 38., pp. 425 - 434.
- HEROD A., PECK J., WILLS J. (2001), « Geography and Industrial Relations', in Ackers P.,Wilkinson A. (eds) « Understanding Work and Employment: Industrial Relations in Transition », *Oxford University Press*, pp. 176-92.
- HIGGINBOTTOM A. (2023), « Black Bolshevism: Race and Class as Super-exploitation », intervention au séminaire *Marx, Marxism and Race* organisé par le LIRCES, URMIS, CRHI, University of the West of England, 21 juin 2023.
- HUDSON P. J. (2018), « Racial Capitalism and the Dark Proletariat », *Boston Review*. URL : [https://www.bostonreview.net/forum\\_response/peter-james-hudson-racial-capitalism-and/](https://www.bostonreview.net/forum_response/peter-james-hudson-racial-capitalism-and/)
- INSEE. (2020), « Les employés : des professions largement féminisées »
- ISSAR S. (2021), « Listening to Black Lives Matter : racial capitalism and the critique of neoliberalism », *Contemporary Political Theory*, vol. 20, 1, pp. 48-71.
- JAN A. (2018), « Livrer à vélo... en attendant mieux », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 13 | 2018.
- JOHNSON G., WOKER M., ZEVOUNOU L. (2023), « Capitalisme racial ?! », Appel à contributions de la revue *Marronnages, les questions raciales au crible des sciences sociales*.
- JOHNSON W. (2018), « To remake the world : Slavery, Racial Capitalism, and Justice », *Boston Review*.
- JOUNIN N. (2008), *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Éditions La découverte, « enquêtes de terrain ».
- KEEANGA-YAMAHTTA T. (2022) « It's called Capitalism : Naming the System Behind Systemic Racism », *Spectre*, 5, pp. 12 - 26.
- KELLEY R. D. G. (2017) « What did Cedric Robinson mean by Racial Capitalism ? » *Boston Review*. URL : <https://www.bostonreview.net/articles/robin-d-g-kelley-introduction-race-capitalism-justice/>
- KNOX R., KUMAR A. (2023), « Reexamining Race and Capitalism in the Marxist Tradition – Editorial Introduction » *Historical Materialism*, 31(2), pp. 25-48. <https://doi.org/10.1163/1569206x-bja10012>
- KUNDNANI A. (2020), « What is Racial Capitalism ? », Text of a talk by Arun Kundnani at the Havens Wright Center for Social Justice, University of Wisconsin-Madison, October 15, 2020. URL : <https://www.kundnani.org/what-is-racial-capitalism/>
- LEGASSICK M., HEMSON D. (1976), *Foreign Investment and the Reproduction of Racial Capitalism in South Africa*, London : Anti-Apartheid Movement. URL : [https://www.sahistory.org.za/sites/default/files/archive\\_files/Foreign%20Investment%20by%20%20Martin%20Legassick%20%26%20Dave%20Hemson.pdf](https://www.sahistory.org.za/sites/default/files/archive_files/Foreign%20Investment%20by%20%20Martin%20Legassick%20%26%20Dave%20Hemson.pdf)
- LEVENSON Z., PARET M. (2022) « The Three Dialectics of Racial Capitalism : From South Africa to the U.S. and Back Again », *Du Bois Review : Social Science Research on Race*, pp. 1 - 19.

- MAISURIA A. (2023), « A Marxist Critical Realist take on Racism », intervention au séminaire *Marx, Marxism and Race* organisé par le LIRCES, URMIS, CRHI, University of the West of England, 22 juin 2023.
- MARX K. (1990), *Capital: A Critique of Political Economy. Volume One*, translated by Ben Fowkes, London: Penguin.
- MARX K., ENGELS F. (2010), *Marx/Engels Collected Works*, Volume 43: Letters 1868–1870, London: Lawrence and Wishart.
- MARX K., ENGELS F. (1847) *Le Manifeste du Parti Communiste*. Disponible en ligne, URL : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1847/00/kmfe18470000.htm>
- MAZOUZ S. (2020), *Race*, Paris, Anamosa.
- MCCLINTOCK N. (2018), « Urban agriculture, racial capitalism and resistance in the settler-colonial city » *Geography Compass* 12(6).
- MC MILLAN COTTOM T. (2020). « Where Platform Capitalism and Racial Capitalism Meet : The Sociology of Race and Racism in the Digital Society ». *Sociology of Race and Ethnicity*, 6(4), 441–449. <https://doi.org/10.1177/2332649220949473>.
- MEMMI A. (1985 [1957]), « Préface de l’auteur à l’édition de 1966 », Dans *Portrait du colonisé, Portrait du colonisateur Albert Memmi*. Paris : Gallimard.
- MILES R. (1982), *Racism and migrant labour*. Londres: Routledge & Kegan Paul Books.
- MINISTERE DE L’INTERIEUR. (2020), « Catégories socioprofessionnelles des immigrés et des descendants d’immigrés ». Département des statistiques, des études et de la documentation, n°99.
- MIRANDA A. (2009), « Migrations féminines et perspective de genre en question », NAQD, *Revue d’études et de critique sociale*, 1, n°26-27, pp. 55 – 71.
- NOIRIEL G. (1984), *Le creuset français. Histoire de l’immigration (XIX – XXè siècle)*, Paris, Seuil.
- OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS (2023), « Les immigrés et leurs descendants, surexposés au chômage », *Rapport sur les inégalités en France*, édition 2023.
- OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS (2019), « Cinq millions d’emplois demeurent fermés aux étrangers non européens », URL : <https://www.inegalites.fr/Cinq-millions-d-emplois-demeurent-fermes-aux-etrangers-non-europeens#:~:text=Des%20entreprises%20publiques%20qui%20disposent,priv%C3%A9%20pratique%20%C3%A9galement%20cette%20restriction.>
- PAILLARD D. (2023), « Débat. À propos de “Cannibal Capitalism” de Nancy Fraser », *À l’encontre. La brèche*.
- PECK J. (2018), « Pluralizing Labor Geography », In G. L. Clark, M. P. Feldman, M. S. Gertler, & D. Wojcik (Eds.), *The New Oxford Handbook of Economic Geography*, pp. 465 – 484.
- PICHÉ V. (2013), « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population*, vol. 68, no. 1, 2013, pp. 153-178.
- PINSON G. (2022), « Les invisibles ». In « Les invisibles », *Cahiers de la Métropole bordelaise*, n°21, pp. 31-34.
- PUECH I. (2006), « Femmes et immigrées : corvéables à merci », *Travail, genre et sociétés*, vol. 16, n° 2, pp. 39-51.
- REX J., TOMLINSON S. (1979), *Colonial Immigrants in a British City*. London: Routledge & Kegan Paul.
- ROBINSON C. (1983 [2023]), *Marxisme Noir : la Genèse de la Tradition Nationale Noire*. Genève, Ed. Entremonde.

- ROUMAIN J. (1934), *Analyse schématique 1932-1934 et autres textes scientifiques*. Port-au-Prince, Haïti : Les Éditions Fardin.
- SASSEN S. (2010), « Chapitre 1. Mondialisation et géographie globale du travail », in Jules Falquet et al., *Le sexe de la mondialisation*. Presses de Sciences Po « Académique », pp. 27 – 42.
- SAYAD A. (1999), *La double absence*. Seuil.
- SAYAD A. (1999) Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°15, pp. 59 - 79.
- SCHMOLL C., WEBER S. (2021) « Editorial : la relation de travail à la croisée des politiques migratoires et économiques », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 37 -1, pp. 7 – 19.
- SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLLET O., RENAHY N. (2015) *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.
- SMALLWOOD S. (2018), « What Slavery Tells Us about Marx », *Boston Review*. URL : [https://www.bostonreview.net/forum\\_response/stephanie-smallwood-what-slavery-tells-us/](https://www.bostonreview.net/forum_response/stephanie-smallwood-what-slavery-tells-us/)
- SRNICEK N. (2018), *Capitalisme de plateforme, l'hégémonie de l'économie numérique*. Éditions Lux, 200 p.
- STRAUSS K. (2020), « Labour geography III : Precarity, racial capitalisms and infrastructure », *Progress in Human Geography*, 44(6), pp. 1212 – 1224.
- VERGÈS F. (2020), « Le travail invisible derrière le confinement. Capitalisme, genre, racialisation et Covid-19 » [En ligne], *Contretemps*. URL : <https://www.contretemps.eu/travail-invisible-confinement-capitalisme-genre-racialisation-covid-19/>
- VIPREY M. (2004). Les discriminations raciales sur le marché du travail français. *Confluences Méditerranée*, n°48, pp. 47-59. <https://doi.org/10.3917/come.048.0047>
- VIRDEE S. (2019), « Racialized capitalism: An account of its contested origins and consolidation », *The Sociological Review*, Vol. 67(1), pp. 3–27.
- WILSON GILMORE, R. (2020), « Geographies of Racial Capitalism with Ruth Wilson Gilmore », an *Antipode foundation film directed by Kenton Card*. [En ligne], URL : <https://antipodeonline.org/geographies-of-racial-capitalism/>
- ZENEIDI D. (2013), *Femmes/fraises. Import/export*, PUF, coll. « Souffrance et théorie », 178 p.

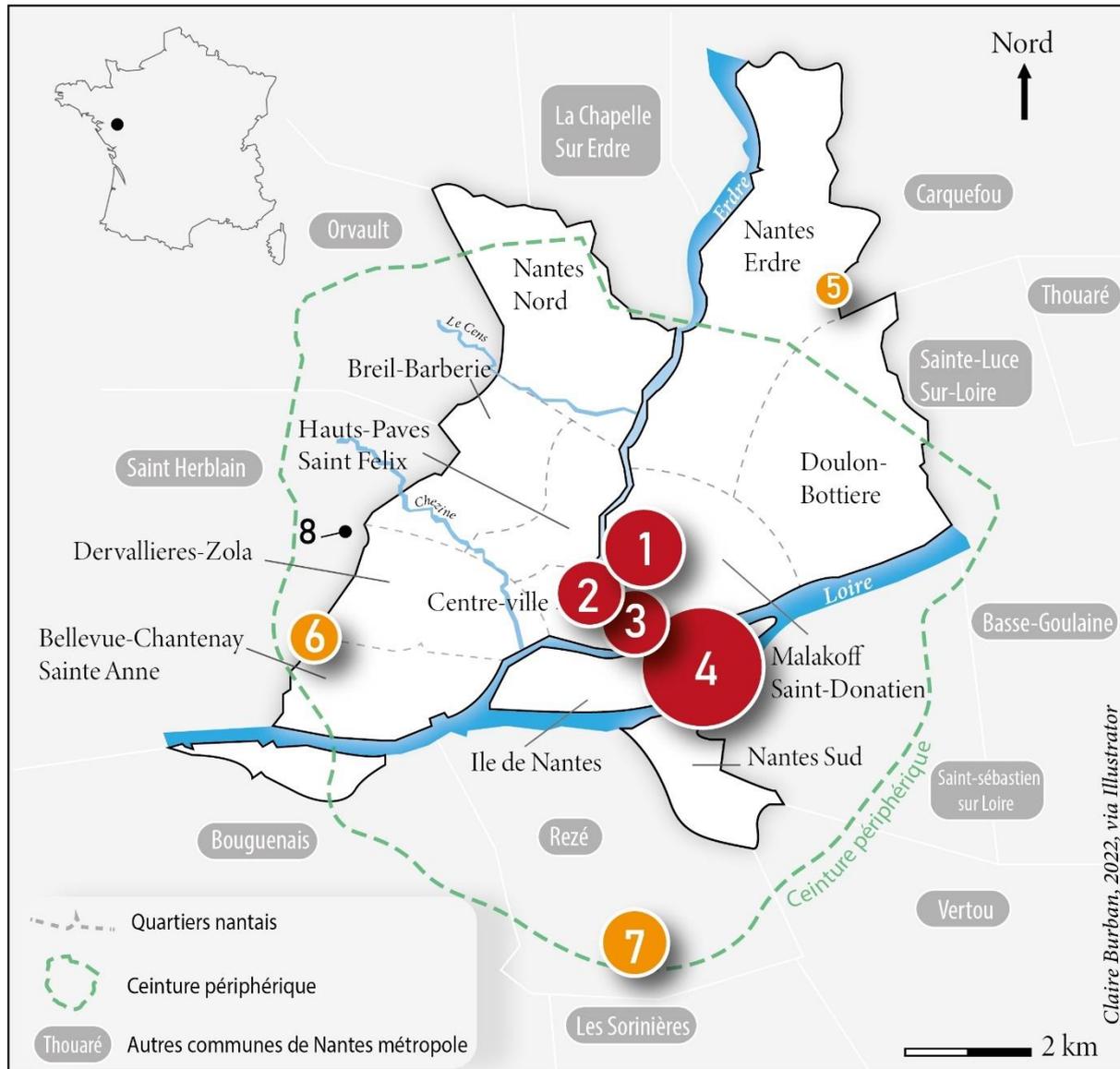
## Annexes

Les annexes présentes ci-dessous sont certaines des figures qui seront présentées en support diapositives.

Figure 1. Les lieux d'attente des livreurs de repas.

## Les lieux d'attente des livreurs de repas

Analyse comparée des lieux centraux et périphériques à l'échelle nantaise



### Du centre-ville, lieux d'attente plébiscités par les livreurs en deux-roues ...

- |   |                            |                              |
|---|----------------------------|------------------------------|
| ● Lieux d'attente localisés dans le centre urbain dense | 1 Rue de Strasbourg        | 3 Carré Feydeau              |
|   | 2 Rue des trois croissants | 4 Centre commercial Beaulieu |

### ... aux lieux plus périphériques, plébiscités par les livreurs en voitures et scooters

- |  |                              |                                |
|--|------------------------------|--------------------------------|
| ● Lieux d'attente situés dans des espaces plus périphériques | 5 La Beaujoire (Mc Donald's) | 7 Galerie commerciale «Océane» |
|  | 6 Bellevue (Mc Donald's)     | 8 Centre commercial Atlantis   |

Nombre total de livreurs rencontrés durant l'enquête : 68, répartition par lieux

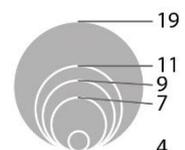
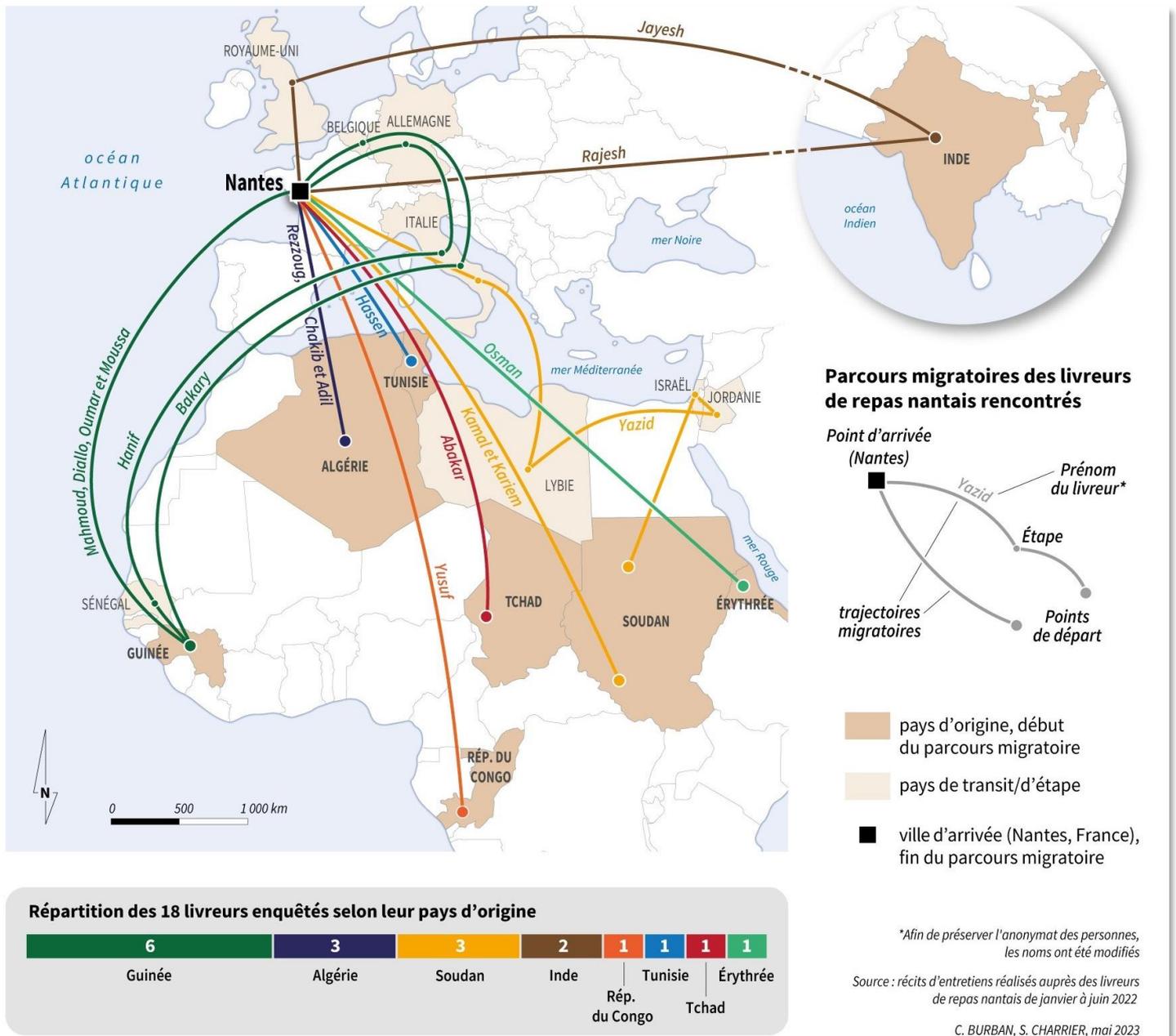


Figure 2. Les parcours migratoires de 18 livreurs rencontrés sur le terrain



Répartition des 18 livreurs enquêtés selon leur pays d'origine

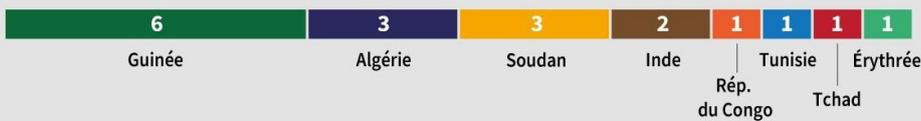


Figure 3. Les lieux de résidence des livreurs dans les quartiers populaires et le centre

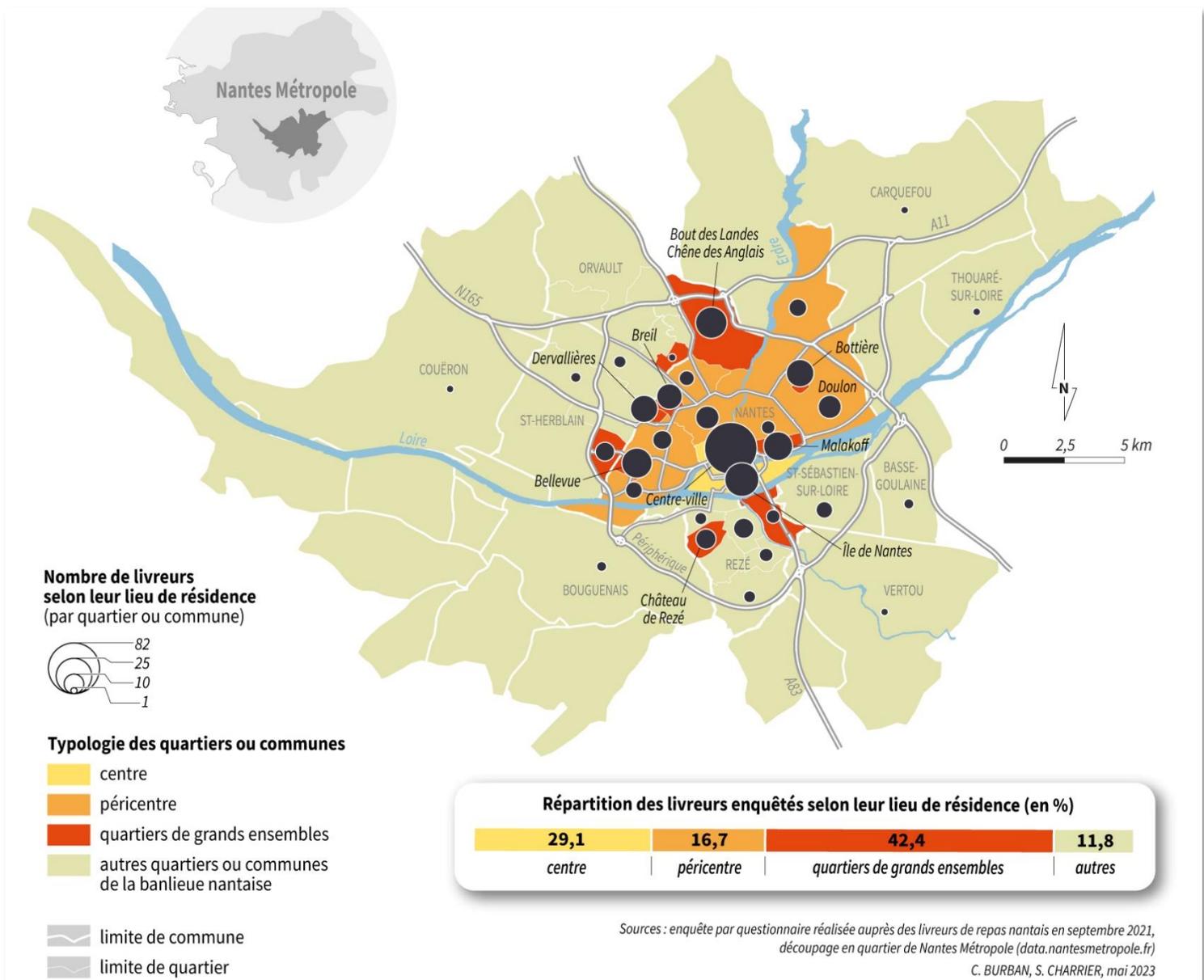
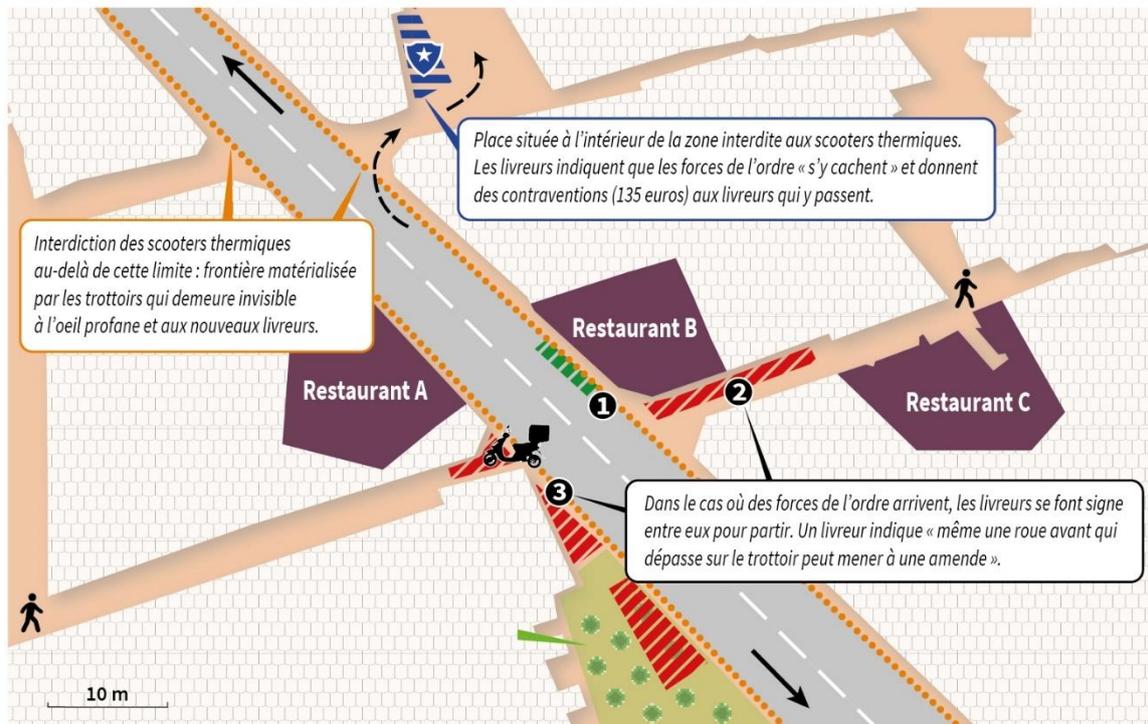


Figure 4. Une production des espaces de travail contrainte par l'offre



Figure 5. Modèle d'une rue traversant le centre-ville de Nantes : un espace de travail stratégique proche des restaurants mais sous contraintes

### Modèle d'une rue traversant le centre-ville de Nantes : un espace de travail stratégique proche des restaurants mais sous contraintes



#### Les contraintes spatiales du centre-ville

rue piétonne de Nantes interdite à la circulation et au stationnement des deux-roues motorisés à moteur thermique (sauf entre 7h30 et 11h30, arrêté municipal du 8 mars 2021)

espace occupé par les terrasses des cafés environnants : selon les heures de la journée, les livreurs sont relégués à d'autres espaces de la place

zone bâtie

seuls axes de circulation autorisés pour entrer et sortir du centre-ville

#### Les dispositifs spatiaux mis en place par les livreurs en réponse aux contraintes

##### Une appropriation de lieux d'attente par les livreurs (en deux-roues motorisés à moteur thermique)

- autorisée **1** Certains livreurs se garent à la limite de la frontière invisible
- interdite **2** D'autres livreurs se garent le long du restaurant...
- 3** ...ou à l'angle d'un commerce de la place

##### Des « raccourcis »

Malgré l'interdiction des deux-roues motorisés et la présence policière, les livreurs passent parfois par un « raccourci », celui-ci permet également d'être plus proche de certains restaurants du centre-ville et « d'avoir plus de chances de sonner »

Sources : enquête ethnographique réalisée de janvier à juin 2022  
C. BURBAN, S. CHARRIER, mai 2023

**Figure 6. Enjeux d'appropriation spatiale et divisions racialisées sur un parking de Nantes : du groupe uni au groupe fragmenté**

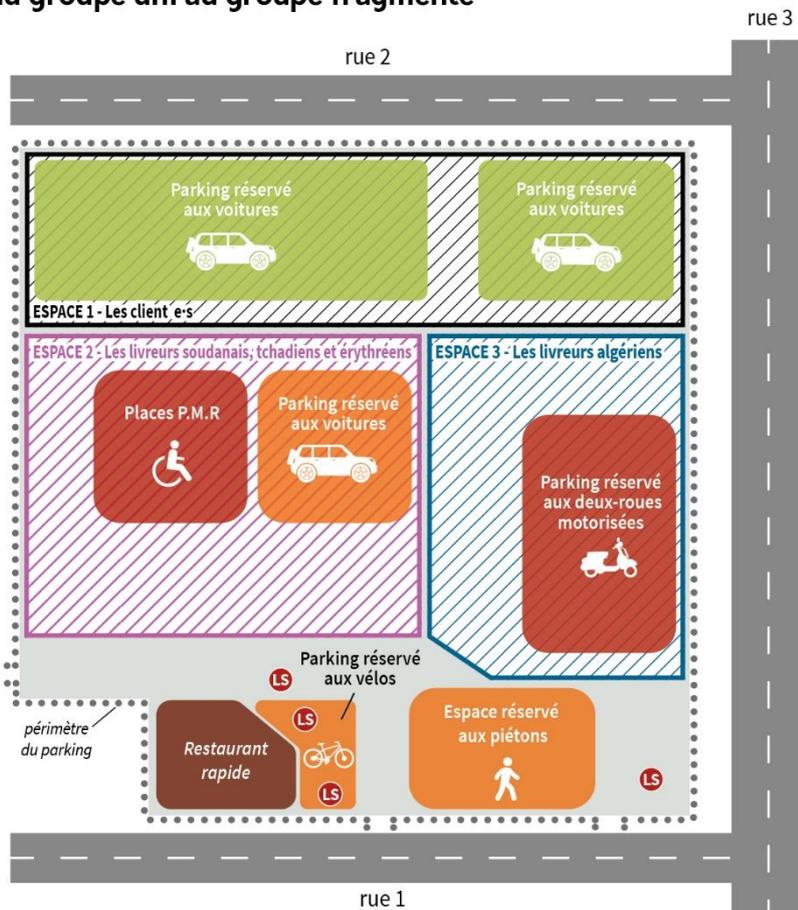
**Enjeux d'appropriation spatiale et divisions racialisées sur un parking de Nantes : du groupe uni au groupe fragmenté**

**Verbatim d'Osman, livreur soudanais :**

« Ici, on se connaît tous. Toutes les personnes connaissent les autres. C'est la même civilisation, la même langue. Oui, c'est très facile. Quand il y a des problèmes sur les scooters, je vais aller vers l'autre. Parce que lui, il connaît bien. C'est comme ça pour tout le monde : les Guinéens travaillent avec les Guinéens, les Algériens, les Soudanais aussi. [...] Par exemple, ici [il montre les autres livreurs autour de nous] c'est Soudanais. Pas d'autres origines. Et là-bas [O. désigne l'entrée du parking, située à une vingtaine de mètres de nous], Algériens. »

**Verbatim de Chakib et Adil, livreurs algériens sous-locataires de comptes :**

« - Adil : Nous pour les papiers c'est pas pareil.  
 - Chakib : Parce que nous on est pas la même chose. Parce que les Guinéens ils ont l'asile. Parce que nous on a pas de date pour les papiers, nous on a dix ans. Les algériens, marocains, tout ça. Algériens, marocains, tunisiens. Mais les blacks ils attendent qu'un an, un an et demi. [...] En fait, livreur c'est pour gagner un peu d'argent. Après, on va faire un autre truc, trouver un moyen pour recevoir les papiers. Après on se taille hein ! Trouver un vrai travail. On reste ici en France ! Mais tu vois, je vais te donner un exemple : aujourd'hui on travaille [silence] ... pas "pour de vrai". Au noir. Il y en a qui travaillent en intérim avec des faux papiers. Peut-être que demain on va faire ça, poser des faux papiers aux boîtes d'intérim. Trouver un vrai travail, parce que c'est la merde ! »



**De l'appropriation spatiale à la relégation**

Appropriation systématique	Appropriation partielle	Relégation
Places initialement prévues pour les client.e.s, appropriées par les livreurs	Appropriation en fonction de l'affluence des client.e.s et des horaires (appropriation spatiale plus importante en soirée)	Places de parking non appropriées par les livreurs (présence constante de client.e.s)

**Les divisions racialisées**

- espace approprié par les livreurs soudanais, cohabitation dans une moindre mesure avec les livreurs tchadiens et érythréens
- espace approprié par les livreurs algériens
- localisation des livreurs « solitaires »

Sources : enquête ethnographique réalisée de janvier à juin 2022  
 C. BURBAN, S. CHARRIER, mai 2023